



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

LA SOCIÉTÉ KRUGER REDÉMARRE LES ACTIVITÉS DE SES SCIERIES EN MAURICIE POUR UNE PÉRIODE DE HUIT SEMAINES

L'arrêt des opérations forestières est toutefois maintenu

Montréal (Québec), le 20 juillet 2009 – La société Kruger a annoncé aujourd'hui qu'elle redémarrera les activités de ses scieries de Parent et de Saint-Roch-de-Mékinac, de même que ses opérations de rabotage à Saint-Séverin-de-Proulxville, pour une période de huit semaines, soit du 3 août au 26 septembre 2009. Par la suite, ces activités seront interrompues pour une période indéterminée. Quant aux opérations forestières, à l'exception des activités liées au transport du bois, l'arrêt de neuf semaines qui devait prendre fin le 31 juillet prochain sera maintenu pour une période indéterminée.

Cette reprise temporaire des activités de sciage, de séchage, de rabotage et de transport implique le retour au travail d'environ 220 travailleurs pour huit semaines.

La société Kruger a dû prendre ces décisions en raison des conditions du marché qui demeurent défavorables, notamment la faiblesse persistante de la demande en bois d'œuvre et la valeur élevée du dollar canadien face à la devise américaine.

Fondée en 1904, la société Kruger est un important producteur de papiers pour publications; de papiers à usages domestiques et industriels; de bois d'œuvre et autres produits du bois; de boîtes de carton à base de fibres recyclées; d'énergie verte et renouvelable; et de vins et spiritueux. Elle est également l'un des principaux recycleurs de papiers et cartons en Amérique du Nord. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie 9 000 personnes.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Vice-président principal
Affaires corporatives et communications
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jmajeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com